

# Le paiement pour services environnementaux (PSE) individuel ou collectif, pour lutter contre la déforestation

9 février 2016

Sous la pression des consommateurs et des ONG, plusieurs multinationales, notamment de l'agroalimentaire (huile de palme, cacao, soja, etc.), ont pris l'engagement de réduire à zéro la déforestation liée à leurs approvisionnements. L'ambition est louable mais les leviers pour y parvenir, compte tenu de la complexité des causes sous-jacentes et de la grande dispersion des acteurs, sont difficiles à identifier.

Dans ce contexte, Alain Karsenty propose, dans le n°36 de *Perspective* du CIRAD, publié en novembre 2015, de combiner l'utilisation des PSE aux niveaux individuel et collectif, afin d'introduire une solidarité obligée entre les acteurs financés par ces contrats. Après un rappel des formes de PSE (investissement, restriction de droits d'usage) et de leurs objectifs, l'auteur évoque la question du financement. Il propose de coupler la mise en place de PSE avec la perception d'une redevance sur une assiette suffisamment large pour qu'elle soit très faible pour le consommateur final.

Source : [CIRAD](#)